

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE **RIBECOURT-DRESLINCOURT**

N° 2023-07

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier à 18h

Le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président.

Date de la convocation : 18/01/2023

Nombre de membres : 13

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

Présents : Mmes KONATE, FRETE, GROSCAUX, KLEIN, JOOS, BOCQUET, LAMBERT, PAGE, PIENS, BILLOIR.
M. BONNEAU et M. LETOFFE.

Excusé(s) : Mme TIRROLOY.

Absents : -

Objet : COTISATION A L'EPICERIE SOCIALE 2023

L'assemblée, à l'unanimité, ouï l'exposé de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président,

DECIDE :

- de verser la cotisation annuelle à l'épicerie sociale de NOYON, « Le Relais » pour un montant de 1.70 €/habitant.

Les paiements seront imputés au budget de l'année en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jean-Guy LETOFFE

Maire, Président du CCAS

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le

ID : 060-216005314-20230130-D202307-DE



PAGE ANNULEE